

Frac/Fabrik à la maison

Atelier Paysage habité

Depuis plusieurs années, Nicolas Floc'h s'intéresse à la présence de récifs artificiels au fond des mers. Il inventorie les étonnantes formes de ces habitats protecteurs pour la faune et la flore sous-marines.



Nicolas Floc'h, *Initium Maris*, vue de l'exposition Nicolas Floc'h, Paysages productifs, 2020.
© ADAGP, Paris, 2020. Crédit photo photo Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur / Laurent Lecat.

Ces étranges objets, au-delà de leur fonction régénératrice pour la nature, peuvent convoquer des imaginaires variés, évoquant aussi bien des ruines de cités englouties que quelques objets futuristes abandonnés dans les abysses.

Nourris du travail photographique et sculptural de l'artiste et en s'inspirant de la nature comme de l'humain, cet atelier invite à penser et construire des microarchitectures originales pour les habitants de son choix, végétaux et animaux, et à les intégrer dans des paysages.

Psst ! N'hésitez pas à nous partager aussi vos réalisations sur instagram #paysagehabité ou par mail à l'adresse communication@fracpaca.com

FRAC

**Provence
Alpes
Côte d'Azur**

20 bd de Dunkerque, 13002 Marseille
accueil@fracpaca.org
www.frac-provence-alpes-cotedazur.org
+ 33 (0)4 91 91 27 55

Durée de l'atelier : ~ 2h

À partir de 6 ans

Matériel nécessaire:

Tout ce qui est à votre disposition ! Des crayons, des feutres, des ciseaux, de la colle, du carton, du papier, du tissu, du bois, de la ficelle, du plastique, l'ordinateur, une imprimante...Tout est envisageable et à imaginer !

Des images de paysages différents et terrestres sont à télécharger.

• **Étape 1**

Découverte d'une sélection d'œuvres de Nicolas Floc'h (~ 30 min)

Retrouvez la sélection d'œuvres en téléchargeant la fiche de présentation

• **Étape 2**

Choisir parmi les paysages téléchargeables celui dans lequel on souhaite inventer un abri pour accueillir animaux ou végétations.

Si on ne veut pas imprimer, on peut aussi dessiner son paysage soi-même ! Forêt, dunes de sables, montagnes...A vous de voir !

• **Étape 3**

Fabriquer, avec ses propres moyens, un abri original pour l'espèce de son choix. On peut essayer d'être logique et faire un abri pour marmottes dans les montagnes, ou laisser sa fantaisie s'exprimer et imaginer une maison pour les ours en plein désert ! L'important est que les formes de ses abris soient étonnantes et mystérieuses !

(D'ailleurs, un abri peut sûrement accueillir plusieurs espèces à la fois !)

• **Étape 4**

Intégrer son abri artificiel dans son paysage.

• **Étape 5**

Admirer son chef d'œuvre et la réconciliation de l'homme avec la nature !

Pour aller plus loin :

Quelques œuvres et artistes pouvant vous inspirer sur le thème du paysage et de l'abris:

-Le travail sur les récifs artificiels de Nicolas Floc'h

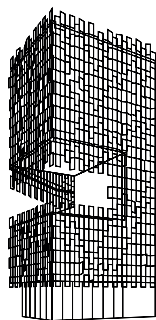
-Le travail du photographe Alain Ceccaroli

-Le travail du photographe Yann Arthus-Bertrand

-L'œuvre-parcours de l'artiste Land Art Andy Goldsworthy

FRAC

**Provence
Alpes
Côte d'Azur**



Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis plus de trente ans leur mission de soutien aux artistes contemporains.

Le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur

Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur est devenu un lieu emblématique de ce que nous appelons aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de plus de 1 000 œuvres et représentant plus de 540 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'inscrit dans un questionnement de notre société tout en permettant l'accès à l'art contemporain au sein des six départements de la région.

Informations pratiques

Ouverture tous publics

Du mercredi au samedi de 12h à 19h

Le dimanche de 14h à 18h (entrée gratuite)

Fermé les lundis et jours fériés

Bureaux ouverts du mardi au vendredi de 9h à 19h

Les mardis hors-champ

Journée hebdomadaire dédiée à des missions de développement des publics et de construction de projets sur mesure. Les médiateurs du Frac proposeront des accueils de groupes le matin. L'après-midi sera consacré à diverses opérations afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics.
reservation@fracpaca.org

Tarifs

Tarif plein : 5 €

Tarif réduit : 2,50 € ou gratuité
(sur présentation d'un justificatif)

Pass annuel (validité 12 mois) : entrée gratuite pour les expositions et tarifs préférentiels pour les événements.

Plein tarif : 14 € / Tarif réduit : 7 €

Pour venir au Frac

Métro et tramway : arrêt Joliette

Bus : lignes 35 et 82, arrêt Joliette; ligne 49, arrêt Frac

Accès : autoroute A55

Parkings : Espercieux et Arvieux - Les Terrasses du port

Pour plus de renseignements, contactez le pôle des publics :

Chargée des publics et de la médiation

Lola Goulias : lola.goulias@fracpaca.org

04 91 91 84 88

Médiateurs/médiatrices

Romain Timon : romain.timon@fracpaca.org

Julia Ripert : julia.ripert@fracpaca.org

Lilia Khadri : lilia.khadri@fracpaca.org

Clara de la Cruz Balenci : clara.delacruz@fracpaca.org

Chargé de mission de service éducatif par l'Éducation nationale (Académie d'Aix Marseille)

Philippe Torillon : philippe.torillon@fracpaca.org

Arrosoir Frac

Cantine Café Épicerie bio

Arrosoir Frac vous accueille dès le petit-déjeuner et à l'heure du déjeuner avec une formule différente chaque jour. Il est possible d'y consommer boissons et collations (pâtisseries, goûters, tapas...) et de découvrir les produits de leurs partenaires dans le coin épicerie.



Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture et de la communication, Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.